FEDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

No 20. le 19 octobre 1940.

La C.G.T. française contre les hommes de Vichy.

(I.T.F.) Depuis la capitulation imposée au peuple français par les réactionnaires sociaux , le silence règne sur le mouvement syndical français. Il est vrai que les maîtres allemands et leurs valets de Vichy ont tout intérêt à étouffer la vérité. Car cette vérité est gênante! Il est vrai aussi que les syndicalistes français, les uns sous la domination de l'armée d'occupation, les autres sous la férule des autoritaires de Vichy, sont dans l'impossibilité de rompre ce silence.

Les hitlériens français avaient vite fait de recruter un cheval de parade: René Belin, après Léon Jouhaux la personnalité la plus marquante dans l'équipe des secrétaires de la C.G.T., a fait cause commune avec les capitulards et s'est mis à leur disposition comme ministre du Travail. De là, à faire accroire au monde que les travailleurs français brûlaient tous aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier, il n'y avait pour les propagandistes totalitaires qu'un petit pas à franchir.

Nous pouvons maintenant rapporter que dans la première quinzaine du mois d'août, cinquante organisations membres de la C.G.T. française ont envoyé leurs hommes de confiance à une conférence à Toulouse. Et là, M.René Belin fut vigoureusement désavoué. Lors de son entrée au gouvernement, l'appel à la collaboration de M.Belin avait rencontré un accueil glacial parmi l'immense majorité des militants syndicaux. A Toulouse, il n'y eut non seulement aucune offre de collaboration; à Toulouse furent prononcées des condamnations sévères contre quelques hommes faibles qui, l'esprit bouleversé par le désastre national, ont cru devoir répondre à l'appel du ministre capitulard, que la conférence était unanime à ignorer.

La Conférence a confirmé une chose: M. Belin ne parle pas au nom des travailleurs organisés de France. Ceux-xi restent attachés à la liberté malgré Hitler, Mussolini, Pétain et Belin.
(Pour les réd.: Voir aussi "Fascisme" du 24 août 1940.)

Les prisonniers des Nazis (I.T.F.) Environ 1,9 million de Français, des centaines de milliers de Polonais et des dizaines de milliers de Belges et d'Anglais se trouvent au pouvoir des Allemands. Les prisonniers norvégiens et hollandais, une partie des belges et les prisonniers polonais occupés dans l'agriculture allemande ont ont été relâchés; les Nazis en ont fait des otages. Lorsque dans une province de Norvège, de Hollande ou de Belgique des fils téléphoniques sont coupés ou des voies ferrées endommagées, la Kommandatur allemande arrête tous les anciens prisonniers de guerre originaires de cette province. Une grande partie des prisonniers "libérés" ont d'ailleurs été envoyés au travail forcé en Allemagne.

Parmi les prisonniers, le régime nazi s'est recruté plusieurs millions d'esclaves dont il se sert comme main-d'oeuvre dans l'agriculture, l'industrie et les transports. Il y a dans chaque camp de prisonniers de guerre un "officier pour le placement de main-d'oeuvre" qui met les prisonniers à la disposition de propriétaires terriens et d'industriels qui se battent pour avoir cette main-d'oeuvre bon marché et sans défense.

Le ministre du Travail hitlérien a émis des directives pour l'occupation de prisonniers de guerre. Il rappelle la convention internationale de 1929 selon laquelle il est interdit d'employer des prisonniers de guerre à des travaux ayant un lien direct avec les opérations de guerre. Il reste cependant assez de travaux ayant un lien indirect avec les opérations de guerre et les Nazis exploitent la main-d'oeuvre prisonnière à outrance (le Ministre parle de "utilisation à l'extrême) et libèrent ainsi les Allemands pour travailler dans les fabriques et au transport d'armes et de munitions.

Les employeurs doivent autant que possible employer les prisonniers dans des locaux séparés et dans des sections spéciales. Pareille séparation n'a rien de nouveau pour bien des employeurs; plus d'une entreprise allemande en effet, avait déjà installé des sections spéciales où travaillent des prisonniers politiques et de droit commun, spécialement les prisonniers politiques parmi lesquels il y avait bien des ouvriers hautement spécialisés. Les expériences ainsi acquises facilitent l'exploitation des prisonniers de guerre.

La rémunération des prisonniers est scandaleuse. Pendant la guerre de 1914 à 1918 les employeurs allemands avaient souvent à payer le taux complet pour le travail des prisonniers. C'est en vain que des industriels d'Allemagne occidentale réclamèrent à cette époque que le salaire des prisonniers fût ramené à 60% du taux normal (Mémoire des industriels de la Sarre et de la région de Cologne). Hitler n'a pas tardé à faire cette concession aux industriels. Le ministre stipule en effet: "En principe la rémunération des prisonniers de guerre s'élève à 60% du taux normal en cas de salaire horaire et à 80% en cas de travail aux pièces." Dans certaines provinces les taux sont encore plus bas. Dans le bâtiment par exemple, des salaires de 60 et de 80% du taux normal ne sont payés qu'aux ouvriers qualifiés, les manoeuvres et manoeuvres spécialisés ne touchant pas plus de 40 à 55% au maximum! Dans les provinces polonaises annexées au Reich les salaires sont encore plus bas pour que les malheureux Polonais qui doivent peiner pour un salaire de misère n'aient pas encore de quoi envier les prisonniers!

La rétribution n'est pas payée aux prisonniers mais remise au camp dont ils relèvent. Une partie de la somme leur est ensuite payée en espèces et une partie portée à leur compte. Ce compte permet d'acheter des articles dans la cantine du camp.

Les Nazis ne veulent pas cependant que les employeurs soient seuls à faire une bonne affaire: ils partagent avec eux le profit de l'exploiteur. En cas de travail aux pièces, l'Etat prend 2/5 de l'argent retenu aux prisonniers. Les propriétaires terriens et paysans peuvent, eux, garder tout le bénéfice.

Les prisonniers de guerre ne sont assurés que contre les accidents, non pas contre la maladie ni contre l'invalidité. Un prisonnier tombé malade est éventuellement soigné à l'hôpital; les prisonniers devenus incapables de travailler sont simplement renvoyés au camp, victimes une fois de plus de l'impitoyable machine de guerre des Nazis!
(Circulaire du ministre du Travail: "Reichsarbeitsblatt" 25 juillet 1940; voir aussi "Fascisme" des 9 juillet, 24 août et du 3 octobre 1940.)

Hitler organise le pillage de l'Europe

Beaucoup d'ouvriers polonais du textile perdent leur gagne-pain

(I.T.F.) L'industrie allemande du textile profite de la guerre. Les deux tiers environ de l'industrie textile de Lodz, en Pologne, doivent cesser de fonctionner afin que les industriels allemands puissent faire de meilleures affaires. Dans le Reichsverwaltungsblatt (No 34), le sous-secrétaire d'Etat au ministère allemand de l'Economie nationale, le Dr. Landfried, insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas ici d'une mesure de guerre mais de la réalisation d'une partie du projet selon lequel la dictature nazie pille l'Europe: "Le nombre d'environ 10 millions de broches dont disposait en 1937 l'industrie du coton du Reich, a augmenté par l'adjonction des territoires de la Ostmark (l'Autriche) , du pays des Sudètes et de la Pologne, à environ 14 millions. Dans cet accroissement, l'industrie textile de Lodz a, à elle seule, contribué pour 1,6 millions de broches. Dans l'industrie de la laine à étaim et de la laine cardée, on constate la même chose; l'industrie de Lodz à elle seule a augmenté de 500.000 les cinq millions de broches du Reich. A l'effet de garantir en première ligne les possibili-

tés d'emploi des citoyens de souche allemande et de maintenir dans une mesure appropriée le fonctionnement de cette importante industrie, une partie des entreprises ont été fermées, ce qui permet aux autres de travailler d'une façon plus rentable. Par ces mesures, l'industrie du tissage de Lodz est placée dans un juste rapport avec celle du Reich et occupera la place qui lui revient dans le cadre général de l'industrie textile de la Grande Allemagne."

Le "juste rapport"! Sur dix ouvriers du textile à Lodz, quatre seulement, en première ligne "citoyens de souche allemande" conservent leur emploi . Les six ouvriers privés de leur gagne-pain sont disponibles pour le travail forcé en Allemagne...

Telle est la place "appropriée" réservée aux vaincus dans l'Europe de Hitler.

Sous le régime de la croix gammée.

En Norvège... (I.T.F.) Le Commissaire de Hitler pour la Norvège a tout simplement mis à l'écart l'administration centrale qui s'appuie sur la confiance du peuple; il a privé le Parlement de ses droits. Un Conseil d'Etat institué par les Nazis s'arroge les droits de la représentation populaire, gouverne à coups de décrets-lois et nomme et congédie des fonctionnaires comme bon lui semble.

Tous les chômeurs norvégiens doivent à présent, à des intervalles réguliers, se présenter aux bureaux de placement de manière que les autorités allemandes puissent à tout moment se procurer la main-d'oeuvre qu'il leur faut pour des travaux en Allemagne ou dans quelque coin reculé de la Norvège. Afin de prévenir toute résistance au sein de la Centrale syndicale, les Allemands ont destitué de leurs fonctions et remplacé par des éléments plus souples le président et le vice-président nouvellement désignés peu de temps après l'invasion du pays.

Une phrase d'un discours fait à Trondjem le 10 octobre, par le Nazi norvégien Quisling, trahit l'attitude du peuple norvégien: "Le peuple de Norvège ne voulait pas collaborer (avec les Nazis Red.) ..Le nouvel ordre fut proclamé le 25 septembre mais le peuple ne veut pas le comprendre..."

En Belgique... Dès l'entrée des troupes allemandes en Belgique, toutes réunions publiques y étaient sujettes à une autorisation. A présent il faut, pour tenir une réunion publique, obtenir l'autorisation des autorités allemandes une semaine à l'avance et, en présentant la demande, il faut remettre une liste complète des membres de l'organisation. Vu qu'aucune organisation syndicale ne veut dénoncer ses membres aux Nazis ou aux employeurs collaborant avec eux, les syndicats belges ne tiennent plus de réunions...

En France.... Ainsi que tous les ans les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement devaient se réunir en France au mois d'octobre. Or, dans son Journal officiel, le gouvernement Pétain qui dépend de la grâce de Hitler et de Mussolini, a annoncé qu'il craint que la réunion de ces parlements départementaux puisse donner lieu à des "manifestations politiques", c'est-à-dire à des expressions de l'opinion populaire. C'est pourquoi il a procédé à la dissolution de ces organes, autorisant ses préfets à gouverner selon des principes arbitraires et autoritaires.

En Tchécoslovaquie.... Les fonctionnaires tchèques retraités sont contraints de prêter le serment de fidélité à Hitler. L'office qui effectue les paiements des pensions a envoyé directement à chaque pensionné une formule à cet effet mais bien des pensionnés ont refusé de signer la formule. Les autorités du protectorat en saisirent le motif pour les menacer d'une suspension immédiate de leur pension...

Déportations en Hollande ...Jusqu'au début d'octobre une cinquantaine de milliers d'ouvriers hollandais avaient déjà été déportés en Allemagne. A présent on veut d'un seul coup encore ajouter 10.000 Hollandais à l'armée d'esclaves de Hitler: 5.000 soldats démobilisés vont être envoyés en Allemagne et mis à la disposition du ministre des munitions Todt et un autre groupe de 5.000 va être dirigé sur le Nord de la France à l'effet d'y cultiver le sol pour les soldats allemands devant la menace desquels

les paysans français avaient abandonné leurs fermes et leurs terres.

La radio de Hilversum a annoncé en outre que 4.000 ouvriers hollandais allaient être transportés à Hambourg pour y effectuer certains travaux dans le bâtiment--probablement devront-ils réparer les dommages causés par les attaques aériennes des avions anglais: il faut que les Allemands en remarquent le moins possible.

La France aura faim! (I.T.F.) Le gouvernement Pétain a annoncé des mesures de rationnement extrêmement rigoureuses. Les provisions du pays auraient en partie permis des rations supérieures mais ainsi que le maréchal Pétain l'a déclaré dans un discours radiodiffusé le 9 octobre, les mesures de rationnement ont été imposées par la gravité de la défaite et par la volonté du vainqueur. Les Nazis veulent que la France ait faim.

Un discours fait devant le microphone par M.Pierre Caziot, sous-secrétaire d'Etat pour l'Agriculture, met en lumière ce que le rationnement signifie pour la France. A la veille de la moisson--a-t-il dit en substance-- nous possédions des stocks relativement satisfaisants; nous avions des raisons de croire que nos stocks de blé suffiraient pour les trois premiers mois de la moisson nouvelle. Seulement, les stocks se trouvaient répartis sur le pays entier et en majeure partie dans les zones occupées. Dans la zone libre il fallut faire appel aux stocks pour faire face aux besoins de plusieurs millions de réfugiés et certains départements ont réellement souffert la faim. La présence de ces stocks nous avait fait espérer qu'il ne serait pas nécessaire de procéder au rationnement du pain. Malheureusement,la moisson dans la région non occupée est une des plus mauvaises qu'on ait eues depuis des années. Dans la région occupée, elle a été moins mauvaise mais il nous faut encore faire face aux livraisons à faire à l'armée d'occupation. C'est ainsi qu'il a été absolument nécessaire de fixer la ration du pain à 350 grammes par jour au lieu de 420 grammes, chiffre de la consommation moyenne.

Avant la guerre la France avait assez de bétail pour faire face à ses besoins normaux de viande. Des réquisitions ont été effectuées par les armées combattantes et par l'armée d'occupation . La ration de viande, amplement discutée avec les autorités d'occupation,a été fixée à un chiffre anormalement bas.

Si la situation est grave en ce qui concerne la viande, elle est pire en ce qui concerne les graisses, particulièrement le beurre et l'huile. Contre 17 kilos de consommation annuelle par tête d'habitant avant la guerre, nous ne disposons actuellement que de 5 à 6 kilos. Quant au lait la zone libre n'en produit que 15%, la partie occupée du pays par contre 85%. (On sait que l'armée allemande exerce un contrôle sévère à la ligne de démarcation entre les deux parties -Réd.)

La quatrième denrée importante est le sucre. En des temps normaux la production française suffisait aux besoins. Cette année la situation est différente. Dans certaines régions 80 à 90% de la récolte des betteraves a été perdue. La perte s'élève au total aux deux tiers environ et, avec cela, la culture de betteraves se pratique pour ainsi dire entièrement dans la zone occupée. La transformation en glucose d'une partie des vendanges du sud nous apportera certains stocks supplémentaires mais ils ne seront guère importants. Si, en ce qui concerne les graisses et la viande, nous pouvons espérer quelques améliorations à l'avenir, cela paraît pratiquement impossible pour ce qui est du sucre. (Discours radio-diffusé le 11 octobre 1940)

Pénurie de pommes de terre (I.T.F.) En Allemagne et dans bien des pays occupés par les troupes allemandes, les pommes de terre ont toujours formé l'aliment essentiel de larges masses du peuple. Le rationnement du pain a encore augmenté l'importance de la pomme de terre dans l'alimentation des familles ouvrières. Or, de Bohème, de Moravie, de Norvège des pommes de terre ont été envoyées en Allemagne et les villes tchécoslovaques et norvégiennes en manquent à présent. Dans la province danoise le prix des pommes de terre a doublé et les autorités durent se charger de la vente de ce tubercule à un prix abordable. Dans le grand port belge d'Anvers, la pénurie de pommes de terre prit de telles proportions que les autorités militaires allemandes durent se préoccuper d'en faire venir de la province. En France--où les rations du pain ont été fixées à une quantité minime--la pénurie de

pommes de terre atteint doublement les familles des ouvriers.

Le lait pour les enfants parisiens. (I.T.F.) La Croix Rouge américaine a fait savoir le 14 septembre au journal "New-York Times" que depuis le début de septembre le lait condensé mis par les Américains à la disposition des enfants parisiens est distribué par les soins des bureaux de la "Consultation des Nourrissons" du Département de la Seine et par conséquent non plus--ainsi que la Radio Hilversum contrôlée par les Allemands l'avait annoncé le 14 août--par des organes nazis. On peut bien admettre comme certain que les Nazis ont présenté les choses comme s'il s'agissait d'un don de Hitler. Il est à espérer que les organes français ne manqueront pas à présent d'informer les bénéficiaires que c'est grâce à la générosité des Américains, indignés contre les Nazis, que les mères et les enfants parisiens peuvent recevoir du lait. (Voir Fascisme du 24 août 1940).

Introduction des méthodes nazies en Hollande.---------- (I.T.F.) Les pouvoirs publics en Hollande sont tenus de congédier tous les fonctionnaires et les écoles de licencier tous les professeurs ayant ne fût-ce qu'un aïeul de race juive. C'est là le premier pas dans la voie de l'introduction des théories racistes en Hollande. Le pas suivant sera sans doute l'introduction de mesures visant les Indonésiens habitant la Hollande.

Le paradis perdu. (I.T.F.) Le chef du Front allemand du travail, le Dr. Ley, fait des tournées dans les villes allemandes et peint devant des auditoires composés d'ouvriers contraints d'aller l'écouter, des tableaux exaltés des conditions paradisiaques qui existeront en Allemagne sous le régime de la croix gammée, si seulement les ouvriers tiennent bon jusqu'à ce que Hitler ait remporté la victoire.

Dans les réunions intimes du Front du travail, on entend cependant un autre langage! On peut de temps à autre en trouver des comptes-rendus dansla presse. Les "Münchener Neueste Nachrichten" nous informent (No.du 15 septembre) qu'à Munich, la "capitale du mouvement national-socialiste", le vice-président du district de la Haute-Bavière du Front allemand du Travail a, dans une assemblée de la section de la ville de Munich du Front allemand du Travail, donné à entendre aux permanents présents qu'il fallait "qu'on se rende bien compte qu'après la victoire finale, il n'y aurait pas le paradis et que le même esprit de sacrifice que par le passé serait nécessaire".

Pendant sept années les travailleurs allemands ont dû renoncer l'une après l'autre aux conquêtes acquises au prix d'efforts longs et difficiles: six années de préparation de la guerre et plus d'une année déjà à présent de guerre. Et maintenant, au seuil du deuxième hiver de guerre, on leur dit que si Hitler remporte la victoire finale, il leur faudra continuer à suer pour la ploutocratie nazie.

Les coolies de Hitler. (I.T.F.) En janvier 1940 les Nazis ont stipulé de manière formelle que toute main-d'oeuvre agricole n'étant pas de nationalité allemande sera en principe moins rétribuée que la main-d'oeuvre agricole allemande.

Or, d'amères expériences eurent tôt fait d'apprendre aux Nazis que les ouvriers tchèques, et ceux d'Europe septentrionale et occidentale ne se laissentpas sans autre forme de procès traiter comme des hommes de deuxième ordre. Craignant les mouvements de résistance, les Nazis ont à présent décidé que ces travailleurs bénéficieraient désormais des tarifs en vigueur pour les ouvriers allemands. Les mesures exceptionnelles ne sont (depuis le 5 juillet) plus applicables qu'aux ouvriers agricoles polonais. Apparemment les Nazis ne s'attendent pas à de la résistance de la part des Polonais parce que cette main-d'oeuvre est constituée en grande partie de paysans transportés de force en Allemagne, n'ayant jamais été syndiqueés et n'ayant aucune expérience des méthodes syndicales.

Par égard pour la Russie, ila clairement été stipulé que les Lithuaniens, Ukraniens et Grands-Russes de nationalité polonaise ne sont pas à considérer comme des Polonais. (Les travailleurs agricoles slovaques, italiens, yougoslaves et bulgares sont protégés par des traités. Les ouvriers hollandais et danois sont traités par les Nazis comme si des traités existaient pour eux aussi.)